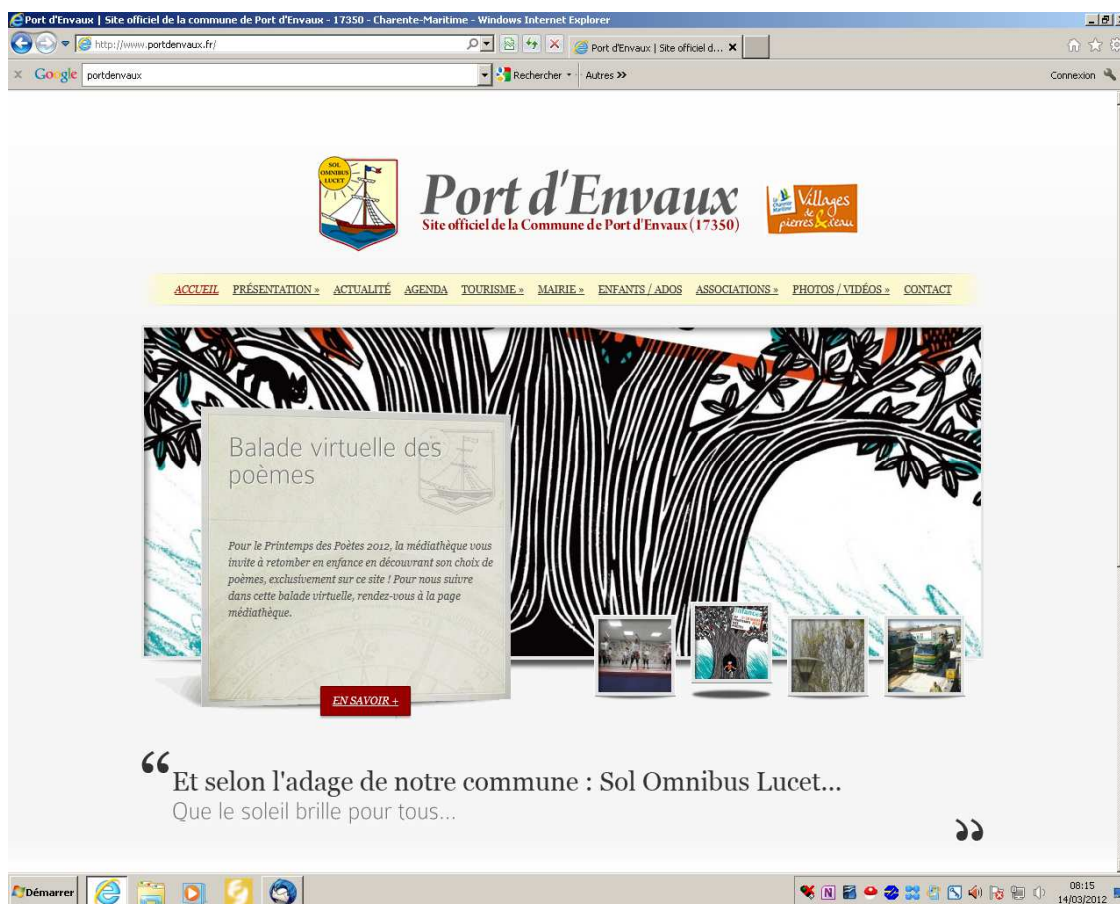




PORT D'ENVAUX



SITE INTERNET DE LA COMMUNE : [HTTP://WWW.PORTDENVAUX.FR](http://www.portdenvaux.fr)

BULLETIN MUNICIPAL



N° 112 AVRIL 2012



Les travaux de réfection de la voirie



EDITORIAL

Avec la crise financière qui secoue actuellement les économies européennes, les collectivités locales se trouvent confrontées à un double phénomène :

- ⇒ La rareté des offres de crédit consenties par les banques du fait de leur désengagement dans le secteur public.
- ⇒ Le gel de toutes les dotations de l'Etat destinées aux communes.

Ce phénomène national est conjugué, pour notre commune, à une situation particulière liée à l'accroissement très important de l'effectif scolaire qui nous a contraint à ouvrir une classe supplémentaire avec une embauche rendue nécessaire pour l'encadrement des enfants.

Cette situation, qui a entraîné une augmentation importante de nos charges de fonctionnement, nous oblige à rechercher des économies sachant que les marges de manœuvre sont restreintes, notre volonté étant de ne pas alourdir la fiscalité dans une conjoncture qui n'est pas favorable.

Aussi, le Conseil Municipal a pris un certain nombre de mesures qui, conjuguées, nous permettent de réaliser des économies de fonctionnement de nature à préserver nos capacités d'investissement pour l'avenir.

Ces mesures sont les suivantes :

- ⇒ Réduction des dépenses affectées aux Fêtes et Cérémonies à l'exception des Fêtes du 14 Juillet et du repas des Anciens.
- ⇒ Parution semestrielle au lieu de trimestrielle du Bulletin Municipal avec édition d'une lettre d'informations aux dates intercalaires.
- ⇒ Réduction du budget des subventions (seules sont concernées les associations hors communes et celles qui n'ont pas de besoins particuliers au vu de leur budget).
- ⇒ Réduction des dépenses liées à la documentation générale, à l'éclairage public et à l'usage du désherbant.
- ⇒ Réorganisation du secrétariat avec aménagement des horaires d'ouverture de la Mairie.

Malgré ces mesures significatives, nous sommes obligés d'augmenter de 1% les taux communaux d'imposition, hausse qui va se traduire avec l'indexation des valeurs locatives des immeubles par une augmentation des impôts de l'ordre de 2.5% soit à peu près l'inflation.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé de maintenir l'Agence Postale au sein de la Mairie.

Cette décision va dans le sens souhaité par les usagers, le personnel et les élus. Elle va nous permettre, après travaux, de louer le bureau de Poste en logement d'habitation.

Les travaux d'aménagement de la voirie se poursuivent dans le respect du calendrier prévu et devraient s'achever fin Juin.

Notre atelier municipal est désormais opérationnel et permet ainsi aux employés communaux de travailler dans de meilleures conditions et nous laisse la possibilité de mieux gérer nos bâtiments communaux en libérant de l'espace disponible.

Voilà les informations importantes dont je tenais à vous faire part.

Sylvain BARREAU

Dans ce numéro :

- 1 Editorial
- 2 Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal
- 08 Les Grands Travaux
- 09 Sensibilisons-nous à l'environnement
- 12 Programme d'Intérêt Général
- Chronique d'une fausse tempête
- 13 Randonnée Pédestre
- Ecole
- 14 Les Halles
- 15 Trois employées décorées
- Stade Port d'Envallois
- 16 Médiathèque
- 17 Le coin des associations
- Raquette, Fêtes Port d'Envalloises, Trial, Club 3ème Age, les Lapidiales, Rugby, Saint Fiacre, Echappée Belle.
- 22 Communauté de Communes :
- 23 Service Civique
- Frelons asiatiques
- 24 Il est bon de savoir
- 25 Statistiques de l'année
- Nouvel artisan
- Etat Civil
- Cimetière
- 26 Le déménagement
- 27 N° Utiles
- 28 Journaux
- 29 Photothèque
- 30 Agenda

INFOS

- 2 Aide aux aidants familiaux
- Le CLIC
- 3 Personnes handicapées
- 3939
- Cap emploi
- Croix rouge française
- 4 Alzheimer Charente Maritime
- 5 Parrainage d'enfants en 17
- UFC Que choisir
- 6 Aider 17
- Permis de conduire pour les parents isolés
- 7 ADIE
- Carte d'identité
- 8 Secteur paroissial
- 12 Usurpation d'identité
- 22 Ordures ménagères

AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le souhait de la majorité des personnes :

- Rester chez soi le plus longtemps possible,
- Demeurer au sein de son cadre familial,
- Être entouré de ses proches.

Comment s'occuper au quotidien d'une personne dépendante afin de limiter les conflits et accepter de se faire relayer pour ne pas s'épuiser psychologiquement et physiquement ?

Adressez-vous :

CLIC du Pays de Saintonge Romane
4 Bis rue Pasteur
17100 SAINTES
Tel : 05.46.94.59.59

LE CLIC**Un dispositif au service des Seniors**

*Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans,
 Vous souhaitez rester à votre domicile le plus longtemps possible,
 Vous rencontrez des difficultés pour réaliser des tâches de la vie quotidienne ou rechercher des informations,*

Alors, contactez le CLIC
 (service gratuit)

4 bis rue Pasteur 17100 Saintes
05.46.94.59.59—fax : 05.46.96.69.01
clic@payssaintongeromane.fr
www.payssantongeromane.fr

Permanence les lundis et vendredis de
 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et
 sur rendez-vous :
 mardi, mercredi et jeudi.

*Ce service, gratuit et confidentiel,
 apporte aide et soutien aux personnes
 confrontées à des difficultés liées au
 vieillissement ou à la perte
 d'autonomie.*

*Il peut répondre à vos interrogations
 sur les différents aspects de la vie
 quotidienne sur : les aides financières,
 les services d'aide et de soins à
 domicile, les types d'hébergements,
 les travaux d'adaptation du logement,
 les offres de transport, les activités de
 loisirs et de détente.*

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**RAPPEL**

Pour des raisons d'économie de papier et de coût d'impression, ce sont des résumés des comptes rendus de Conseils Municipaux qui sont publiés dans le bulletin. Toute personne qui le souhaite peut toutefois obtenir les comptes rendus intégraux en Mairie ou en demandant qu'ils leur soient portés avec le bulletin municipal, ou encore, les consulter sur le site internet de la commune :

www.portdenvaux.fr

Vendredi 02 Décembre 2011

QUESTIONS FINANCIERES

Le Conseil municipal a :

- donné son accord pour le devis de maintenance de SPID 17 pour le site internet (90€ TTC) pour le 4ème trimestre et pour 2 devis concernant la modernisation de l'éclairage de l'église (coût pour la commune : 1336.69€) et le remplacement des candélabres de la rue de la Marine et de la rue des Armateurs (coût pour la commune : 22 473.36€).
- retenu le devis du Cabinet BARRAUD pour un montant de 693.68€ TTC pour le bornage de la parcelle AC 188 (jardin mitoyen avec la cantine).
- pris connaissance du montant à payer pour 2 enfants scolarisés en classe d'intégration à Saintes, soit 1 021.76€.
- approuvé divers virements de crédits (pièce n°6) pour un montant global de 2 950€.

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

- Ajustements budgétaires (une participation complémentaire de 6 704€ sera demandée à la commune de PORT D'ENVAUX).
- Avancement de grade de la « cantinière » de PORT D'ENVAUX.
- Passage du temps de travail du secrétariat du SIVOS de 20 à 31 heures par semaine avec mise à disposition au profit de la Mairie à raison de 9 heures par semaine.

URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Commission Charente : Compte rendu de la réunion du 9 novembre avec le Service des Voies d'Eau du Conseil général : il a été déploré le manque de partenariat du département qui semble plus préoccupé par la réglementation que par l'aménagement du fleuve. Le projet global d'aménagement du site portuaire a été présenté. Enfin, le conseil municipal s'est interrogé sur le choix du système d'exploitation du site qui serait le plus judicieux et le plus en accord avec la réglementation sur le travail.

TRAVAUX-VOIRIE-BATIMENTS COMMUNAUX

Les travaux réalisés ont concerné principalement le cimetière.

Le projet de toiture solaire de l'atelier municipal a été reporté. La fin des travaux est prévue pour le 1^{er} février 2012.

Une réfection bicouches de la voirie aura lieu du 19 au 23 décembre, suite aux travaux de réfection du réseau d'eau potable.

Un projet de création de ferme photovoltaïque est prévu sur un terrain non exploitable pour l'agriculture, près de l'autoroute A10 à proximité de la zone artisanale des Genêts.

INTERCOMMUNALITE**Communauté de Communes Cœur de Saintonge**

A retenir de la réunion du 17 novembre : Succès de l'opération « conteneurs » : 88% des foyers de la CDC sont maintenant équipés. Débat sur le contrat local d'accompagnement à la scolarité. Commission Départementale sur l'Intercommunalité : une CDA (Communauté d'agglomérations) pourrait voir le jour sur le secteur de Saintes.

SOLCANPO (Banque alimentaire)

Monsieur Gaud, a rendu compte de la réunion de l'Assemblée générale tenue le 14 novembre.

Villages de pierres et d'eau

M. GAUD a rendu compte de la réunion du 22 novembre 2011 à Crazannes au cours de laquelle a été évoquée la question de l'organisation du Chemin de la Pierre (balades guidées et animations en divers endroits du parcours, le 8 et le 9 septembre 2012).

ASSOCIATIONS**Assemblées générales du Club de l'Automne.**

Madame Guilbaud, actuelle présidente, cessera ses fonctions le 31 décembre 2011.

Compte rendu des manifestations

Le marché de l'Avent du 27 novembre a été une réussite avec 35 exposants et une bonne ambiance.

A.C.C.A. (La Chasse) :

Le conseil municipal a pris connaissance de la réponse de la DDTM (service préfectoraux) interrogée sur l'opération « Chasse Vacances » : le Maire est invité à se rapprocher du Président de l'ACCA.

QUESTIONS DIVERSES**Décorations de Noël**

Leur installation a été prévue pour le 3 décembre.

Commission cimetière

Le conseil municipal a été informé que la gestion par informatique du cimetière, réalisée par Mme Guiberteau, est désormais opérationnelle.

Contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine

Les prélèvements effectués le 02 novembre 2011 à la sortie du réseau et le 04 novembre 2011 au Centre bourg de Crazannes concluent à une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Vendredi 23 Décembre 2011

ABSENTS EXCUSES : Mme BODIN (pouvoir à Mme NEVEUR),
Mr LIRONCOURT (pouvoir à M MOREAU), Mme LUCAZEAU
SECRETAIRE DE SEANCE : M GAUD.

QUESTIONS FINANCIERES**Tarifs 2012 de divers services municipaux**

Ils ont été augmentés de 2% à compter du 1^{er} janvier 2012, sauf les tarifs de l'apportement qui seront revus au printemps.

La somme de 950.38€ devra être acquittée pour la scolarisation de 2 enfants en classe d'intégration à St Jean d'Angély (année scolaire 2011-2012).

Le conseil municipal a donné son accord pour la construction d'une charrette à bras pour le ramassage des poubelles du Pré Valade. Coût : 1196€ TTC
Le montant perçu pour la taxe de séjour (2011) est estimé à environ 1320€.

Le conseil municipal a approuvé en virements de crédits la somme de 55 000€ (ventilation des travaux en régie selon les opérations réalisées) et divers virements de crédits supplémentaires pour un montant global de 9 770€.

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Le Maire a rendu compte de la réunion avec le personnel au cours de laquelle chacun a pu s'exprimer et faire part de ses doléances et sentiments. Il a été noté que le climat est difficile depuis quelque temps entre les parents d'élèves et les enseignants.

Les enfants ont passé un bon après-midi, lors du goûter de Noël.

PERSONNES AGEES
PERSONNES HANDICAPEES

La maltraitance est une réalité, il faut en parler (humiliation, insultes, violences, escroquerie, enfermement, négligences...)

APPELEZ LE 3977

Des professionnels vous écoutent, vous soutiennent, vous orientent.

*Du lundi au vendredi
de 9h00 à 19h00*

www.travail-solidarite.gouv.fr



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Ou téléphone :

3939

CAP EMPLOI

Votre partenaire pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

www.capemploi17.com

Cap emploi Saintes
28 Rue Gautier—17100 Saintes

Tel : 05.46.90.69.30
Fax : 05.46.90.69.39

**CROIX ROUGE
FRANÇAISE****Appel à des bénévoles !!**

Téléphoner au 05.46.93.01.68
Du mardi au jeudi de 14h à 17 et
le vendredi de 14h à 16h

ALZHEIMER CHARENTE MARITIME

Siège social:

22, rue Arc de Triomphe
17100 SAINTES

Pour un contact avec l'association
départementale:

Un téléphone / répondeur :

fax : 05 46 92 25 18

(en cas d'appel sur répondeur une suite
vous sera donnée dans les 48h)

Alzheimer17@orange.fr

Vous accompagnez un proche atteint de maladie d'Alzheimer ?

Pourquoi une formation ?

France Alzheimer milite depuis longtemps
pour faire reconnaître et développer les
compétences et les talents des aidants
familiaux..

A qui s'adresse-t-elle ?

Soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan
Alzheimer 2008-2012, cette formation
s'adresse aux personnes qui
accompagnent un parent ou un proche
atteint de la maladie d'Alzheimer ou
d'une maladie apparentée. Les
participants sont réunis en petits groupes
pour favoriser le partage d'expériences et
les échanges.

Qui l'anime ?

Elle est co-animée par un psychologue
professionnel et un bénévole de
l'association, formés ensemble pour cette
action.

Les objectifs

- ⇒ Mieux comprendre les mécanismes de la maladie
- ⇒ Mieux adapter vos attitudes et vos comportements face à la personne malade
- ⇒ Mieux communiquer pour maintenir une relation d'échange
- ⇒ Mieux évaluer vos possibilités et savoir reconnaître vos limites
- ⇒ Mieux connaître les aides dont vous pouvez bénéficier

En plus de la formation, ils peuvent aussi proposer :

- ⇒ Une permanence où l'on pourra vous écouter, vous informer, vous orienter
- ⇒ Des groupes de parole animés par des psychologues
- ⇒ Des groupes de partage d'expériences, de convivialité et de loisirs
- ⇒ Des conférences-débats où interviennent des experts professionnels
- ⇒ Des séjours de vacances adaptés

URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Commission Charente :

L'objectif de la Commission est de présenter un dossier complet concernant les travaux envisagés au niveau du port, de la baignade et des quais avec demande de subventions auprès du Conseil Général.

PERSONNEL

Le conseil municipal a été informé des propositions de la Commission du Personnel qui a examiné la situation du Secrétariat suite à l'affectation de Nathalie PICOULET au SIVOS.

TRAVAUX-VOIRIE-BATIMENTS COMMUNAUX

Les principales tâches réalisées ont concerné l'atelier municipal et l'installation des décorations de fin d'année. Les travaux à réaliser pour 2012 ont été planifiés et le recrutement d'un agent sous contrat aidé a été envisagé pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2012 pour l'entretien des espaces verts.

Les travaux de réfection du réseau d'eau potable doivent être achevés semaine 51 et ont pris un peu de retard en raison des intempéries.

En ce qui concerne les illuminations de Noël, la modestie est de rigueur cette année mais une amélioration devrait avoir lieu l'année prochaine. Une solution de location va être étudiée.

La question de la redistribution des locaux a été évoquée lors de la réunion de la Commission des bâtiments : les anciens vestiaires du foot seront libérés pour le rugby, le jardin mitoyen avec la cantine va prochainement être acquis et sera aménagé. Les dépendances de la Salle de Musique seront affectées aux Fous Cavés et à l'ACCA. Le matériel du Pré Valade sera rangé hors saison dans l'ancien atelier municipal.

Le bureau de l'Agence postale sera transféré au point Tourisme à la Mairie à partir du 26 janvier aux heures habituelles

ASSOCIATIONS

Cœur de Saintonge Rugby :

La réunion a eu lieu à la Salle des Fêtes de Crazannes. La commune de Port d'Envaux est remerciée pour la mise à disposition des vestiaires et la disponibilité des agents communaux.

Les Mouettes rieuses :

La participation à la venue du Père Noël a été bonne, l'après-midi a bien été organisé. Un cadeau a été offert à chaque enfant.

QUESTIONS DIVERSES

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (centre bourg, atelier municipal du 05 décembre 2011) Le rapport d'analyse conclut par une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Plan communal de sauvegarde Les dernières mises au point du document ont été faites. Le 21 janvier 2012, un exercice grandeur nature aura lieu de 14h à 16h.

Convention de mise à disposition de la Salle des Fêtes avec la communauté de communes

Le conseil municipal a donné son accord pour la mise à disposition de cette salle le jeudi matin tous les 15 jours, à compter du 02 février au profit du RAM (Relais d'Assistantes Maternelles).

Vendredi 27 Janvier 2012

ABSENTE EXCUSÉE : Mme BODIN (pouvoir à Mme NEVEUR)

QUESTIONS FINANCIERES

L'indemnité de gardiennage allouée à Monsieur Simonnet, d'un montant de 640 € en 2011 a été augmentée de 2% pour l'année 2012, soit un nouveau montant de 652€.

La somme de 15 648€ versée au titre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière servira à financer la voie d'accès au parking de l'atelier. Le Conseil municipal a donné son accord pour la reconduction d'une subvention à la Raquette Port d'Envalloise pour l'occupation de la Salle Polyvalente par le Club de Tennis de St Georges des Coteaux et l'utilisation du matériel de la Raquette Port d'Envalloise. Selon la convention, elle correspond à 50% du produit des recettes, soit 56.55€. Sollicitation auprès des banques pour le financement des travaux de la voirie (pour un montant de 150 000€). A ce jour, le contexte économique étant difficile, les financiers sont plutôt frileux et seulement 2 offres à l'obtention de ce prêt sont proposées. Il y a prochainement 2 échéances de remboursement : l'une concernant la 1^{ère} tranche des travaux de voirie, l'autre concernant l'atelier. Le Conseil a donné son accord pour le devis du prochain feu d'artifice d'un montant identique à celui de l'année dernière : 2 500€.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS)

La rencontre entre les élus des deux communes, le samedi 14 janvier, a permis d'examiner la situation particulière de mésentente entre agents sur l'école de Crazannes. Une solution a été étudiée quant à l'amélioration des règles d'hygiène à la cantine de Crazannes. Un plan de formation des agents a également été mis en place avec des thèmes très variés selon les besoins : Hygiène alimentaire, Animation interclasse, Psychologie de l'enfance, Séparation enfants-parents, Effectifs prévisionnels de l'école :

177 élèves pour la rentrée prochaine (190 actuellement) et baisse sensible prévisible sur l'année n + 2. Le projet de création d'une nouvelle classe à l'étage ne pourra être mis en œuvre pour la rentrée prochaine, compte tenu des moyens humains et matériels déjà très sollicités. Mais dès cet été, les agents commenceront les travaux par la démolition des cloisons et poursuivront ceux-ci au cours du 4^{ème} trimestre 2012.

URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Aménagement de la traversée de Port d'Envaux et de Saint Saturnin :

Réunion de chantier avec quelques points délicats à aborder : Passage école ; Cohabitation entre les riverains et chantier (stationnement des voitures perturbé pour environ 2 mois) ; Etat des murets à côté des mottes, à droite et à gauche de l'entrée du Pré Valade (à reconsolider) ; Déterminer les déviations à venir, avec le goulot d'étranglement face à l'entrée du Pré Valade (difficulté de trouver des contournements pratiques pour les voitures et les poids lourds) ; Rencontrer les services de ramassage scolaires, les services d'ordures ménagères, les postes pour les trajets lors des travaux ; Organiser une réunion publique avec les riverains et les parents d'élèves. Devant l'école, les travaux commenceront en périodes de vacances scolaires ; des barrières de sécurité seront mises en place et les parents et enfants de l'école maternelle devront passer par l'école du haut.

La Charente : En ce qui concerne l'envasement de plus en plus important de la Charente devant la cale et la baignade, l'explication viendrait du fait que le bouchon vaseux de Saint Savinien remonte maintenant jusqu'à Port d'Envaux.

Les essais actuels de gestion du barrage ne seraient pas en cause.

Commission Bois : Le comité de pilotage de la commission Bois, le 17 Janvier, a décidé de mener plusieurs actions : Organisation d'une bourse foncière pour résoudre le morcellement des bois et diminuer le nombre de BND (Biens non délimités) ; Organisation d'une réunion publique le 3 mars au matin à Plassay ; Organisation de 3 permanences par commune concernée, pour renseigner les particuliers intéressés à vendre, acheter ou échanger ; Articles dans la presse. Les propriétaires connus de la commune seront avertis par courrier. Par la suite, les parcelles concernées seront cartographiées pour une lecture plus facile.

Urbanisme : Modification réglementaire pour les extensions de constructions existantes ; la limite de 20 m² soumise à déclaration préalable de construction est portée à 40 m² (exception faite pour les extensions d'une surface totale supérieure à 170 m²) seulement dans les zones U (urbanisées) du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

TRAVAUX-VOIRIE-BATIMENTS COMMUNAUX

Les nombreux travaux à réaliser les prochains mois ont été listés :
Pose de la clôture de l'atelier et confection d'un portail • Déménagement de

Enfants en attente de parrains / marraines dans le 17.

Que vous soyez seul ou en couple, actif ou retraité, avec ou sans enfants, rejoignez-nous ! De nombreux enfants du département sont en attente d'un parrainage...

Le parrainage de proximité, c'est un lien de confiance qui se construit pas à pas entre un enfant/un jeune et un parrain/une marraine bénévole vivant à proximité géographique. Il permet aux enfants / aux jeunes de s'ouvrir vers de nouveaux liens, de pouvoir compter sur d'autres adultes.

Les parrains sont des adultes bénévoles, disposant d'un peu de temps pour créer un lien aux effets durables avec un enfant / un jeune. Chaque parrainage est unique ; le rythme des rencontres se module au gré des disponibilités de chacun. Après étude des demandes - toujours volontaires - l'Association met en place et accompagne les parrainages en Charente-Maritime, dans le respect de la Charte nationale du parrainage d'enfants.

Pour plus d'informations :

Comité de Parrainage 17
5 rue du Bois d'Huré, 17140 Lagord
0546518476—0687658316
Comite.parrainage17@orange.fr

UFC Que Choisir

L'Union Fédérale des Consommateurs « **UFC Que Choisir** » est la plus importante association indépendante de défense des droits des consommateurs. Elle assiste ses adhérents dans le traitement de leurs litiges de consommation avec les professionnels, réalise des enquêtes sur le terrain et mène des études comparatives sur les prix et les services. L'association locale de Charente Maritime, forte de 2000 adhérents, compte 50 bénévoles, 5 points d'accueil, traite 800 dossiers par an, et répond à plus de 3500 demandes de renseignements au téléphone ou de vive-voix au profit de tous les consommateurs.

UFC - Que Choisir 17

**3 Rue Jean - Baptiste Charcot
17000 la rochelle
tél/fax : 0546915342
www.ufc-charentemaritime.org**

A.I.D.E.R.

Aide à l'investissement pour le développement de l'économie rurale

AIDER 17 a la solution ...

* à vos besoins en services à domicile (qui simplifient la vie).
* pour fournir aux personnes âgées des repas équilibrés (établis par des diététiciennes, les repas sont variés et équilibrés).

A noter : Tous ces services ouvrent droit à un avantage fiscal de 50% du montant des dépenses engagées, sous certaines conditions.

N'hésitez pas à demander un devis, il est gratuit et sans engagement de votre part.

www.aider17.com

1 Bd Vladimir à Saintes ou dans votre agence Groupe MSA

PERMIS DE CONDUIRE POUR LES PARENTS ISOLÉS

La Région Poitou-Charentes propose aux parents isolés majeurs domiciliés en Poitou-Charentes, ayant un ou plusieurs enfants à charge et justifiant d'une inscription à un stage de formation professionnelle continue ou d'un contrat aidé du secteur non marchand, une aide financière pour le passage du permis de conduire. Pour bénéficier de cette subvention (pouvant aller jusqu'à 1 200 €) consultez les conditions d'éligibilité :

<http://www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-/aides/detail/327>
ou au 05 49 38 49 38

l'ancien atelier • Réfection de la toiture de l'ancien atelier, installation de sanitaires et douches • Travaux de fermeture d'un hangar à côté de la salle de musique pour loger le matériel des Fous Cavés • Cabane de protection du matériel d'arrosage du terrain de rugby à construire • Trappes de désenfumages à refaire à la Salle polyvalente, et le système de chauffage à améliorer • Salle de l'école à l'étage à refaire • Pose d'enrobé à froid et point à temps • Arranger la descente du quai de mise à l'eau des bateaux et installer la Baignade • Travaux dans le local de la Poste • Calvaire à réparer • Fauchage des bords de route • Désherbage chimique du cimetière • Taille des tilleuls de la place de l'église • Pose des blocs de pierres, plantation et pose de minéral, rue des Armateurs • Plantation au Pré Valade et entretien des espaces verts (tonte, arrosages, désherbages, débroussaillage). L'organisation de ces travaux sur planning est réalisée mais n'est pas à l'abri d'imprévus pouvant perturber le déroulement des tâches. La clôture du terrain entourant l'atelier municipal est en cours. Les travaux de réfection du réseau d'eau potable sont achevés. Le vieux chauffe-eau de la Salle polyvalente sera changé.

INTERCOMMUNALITE**Communauté de Communes :**

Mise en place d'un registre des risques professionnels par la CDC, d'ici la fin de l'année (Document unique). Le schéma départemental intercommunal est rejeté, 2 communes seulement viendront rejoindre la CDC (Nancras et Balanzac).

Syndicat des eaux :

Globalement les finances sont saines, pas d'augmentation prévue sur les abonnements 2012, mais les cotisations des agences de l'eau ont augmenté et seront répercutées sur les factures. L'état des nappes phréatiques au mois de novembre était particulièrement critique avec des minimums jamais atteints jusqu'à présent.

Syndicat informatique :

La principale activité de l'année 2011 a été le remplacement des logiciels et se poursuivra début 2012. Le coût des prestations ne doit pas augmenter en 2012.

Villages de pierres & d'eau :

Compte rendu de l'assemblée générale du mardi 10 janvier à La Rochelle : le nombre de villages élus ne changera pas pour l'instant malgré le dépôt de 5 dossiers, dans un souci de garder l'intérêt du label. Le nombre de villages élus pourrait aller jusqu'à 17 (chiffre du département). Les critères d'attribution tiennent compte du nombre d'habitants (inférieur à 2 500), qualité du patrimoine, et qualité de l'eau (eaux libres comme océan, fleuves et non les eaux artificielles). Le label « villages de pierres & d'eau » est acquis pour 4 années, puis est remis en cause.

QUESTIONS DIVERSES

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (6 janvier) : eau conforme avec 19 mg de nitrates.

Plan communal de Sauvegarde : simulation tempête du 21 janvier : très bonne organisation, avec quelques points à améliorer comme trouver des suppléants dans certains secteurs (Sauvêtres, Puisac, Allée du Vallon...), et éviter la présence de couples parmi les volontaires.

Vendredi 24 Février 2012

ABSENT EXCUSÉ : M. LIRONCOURT (pouvoir à M. MOREAU)

QUESTIONS FINANCIERES

Le conseil municipal a donné son accord pour :

- la mise en place d'une alarme intrusion dans l'atelier municipal (2 153.95€ TTC).
- le renouvellement de la maintenance trimestrielle et l'évolution du site internet

Le conseil municipal a pris connaissance de l'accord du Conseil Général en date du 30 janvier 2012 pour l'attribution d'une subvention de 692 € pour l'abribus du Peu.

SIVOS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE

Compte rendu de la réunion du 14 février (examen du budget).

Le conseil municipal a été informé de la hausse sensible du budget 2012 particulièrement du fait des postes « frais de personnel » et « fournitures scolaires ». Par ailleurs, les effectifs prévus pour la prochaine rentrée sont en baisse. Enfin, la question de la légalité concernant le tarif différencié pour la cantine et la garderie pour les familles extérieures à la commune a été évoquée.

URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Aménagement de la traversée de Port d'Envaux et de Saint Saturnin : La réunion d'information tenue le 13 février avec la population a permis de répondre aux questions des riverains et leur a expliqué le déroulement du chantier.

La Charente : Compte rendu de la réunion de la Commission (lundi 6 février) :

- Le résultat des différentes analyses des eaux de baignade effectuées en 2011 est globalement satisfaisant.
- ♦ Les différents aménagements de la baignade et du port devraient être réalisés en 2012-2013 ou 2013-2014. Les premiers devis présentés font état d'un coût global d'environ 42 000€. Une réalisation du projet en 2012 pourrait être compromise en raison des délais d'obtention des subventions auxquelles la commune pourrait prétendre (Conseil Général, Saintonge Romane, Programme Leader).

Commissions Biodiversité des 7 et 8 février :

Il est prévu la pose de 5 panneaux (coût : 293€) portant la mention « laissons l'herbe pousser – nature préservée ».

Projet Trame verte et bleue : il vise à inciter les agriculteurs à planter des haies afin de créer des corridors naturels favorisant la préservation de la biodiversité. Une bourse forestière aura lieu à Plassay afin de vendre et acheter des bois.

PPRI : (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)

Le conseil municipal n'a pas d'avis particulier à formuler sur ce projet de Plan qui est soumis à enquête publique du 20 février au 23 mars 2012. Un courrier d'information sera envoyé aux personnes concernées.

Frelons asiatiques : Une opération test aura lieu sur la commune en mars.

Donation de la parcelle AC 162 rue de la Mairie :

Le conseil municipal a donné son accord pour la donation de cette parcelle à condition que tous les frais soient à la charge du donateur.

PERSONNEL

Le recrutement d'un CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) pour l'entretien des espaces verts du 1^{er} avril au 30 septembre a été décidé.

Plusieurs candidatures vont être étudiées.

TRAVAUX-VOIRIE-BATIMENTS COMMUNAUX

- L'atelier municipal est maintenant terminé, la clôture et le portail posés.
- Le calvaire a été réparé.
- Plusieurs réparations en plomberie ont dû être effectuées suite aux très fortes gelées de ces dernières semaines.
- Le chauffe-eau de la salle polyvalente a été changé.
- La formation Permis Ec pour Pascal Gallenon se déroulera du 02 mai au 1^{er} juin pour un examen début juillet.
- Le conseil municipal a donné son accord pour l'installation d'une cabane de chantier sur le bord de Charente au lieu-dit « Le Priousté » à Port Garreau pour des fouilles archéologiques subaquatiques du 26 mars au 21 avril 2012.
- Bon nombre de personnes sont satisfaites de l'implantation « provisoire » de l'Agence postale au sein de la Mairie et souhaiteraient la voir pérennisée. Après discussion, le conseil municipal a donné un accord de

ADIE

Association pour le droit à
l'initiative économique

adie@adie.org

www.adie.org

Missions de l'association :

Une idée venue du sud
Un engagement pour le droit à
l'initiative économique
Un financement et un
accompagnement (création
d'entreprise)

L'initiative des micro- entrepreneurs :

Le profil des micro-entrepreneurs :

Adie finance les projets pour ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire et plus particulièrement des demandeurs d'emploi et des allocataires de minima sociaux.

Les projets financés

L'association finance tous types de projet.

Des bénévoles pour accompagner les micro-entrepreneurs

Accompagnement gratuit et de qualité

La solidarité des partenaires

Des soutiens diversifiés :

Les partenaires de l'Adie interviennent dans les domaines suivants :

- Le financement des microcrédits,
- Le financement des fonds de prêts d'honneur,
- La garantie des prêts,
- Le financement de l'accompagnement,
- L'appui aux porteurs de projet,
- Le mécénat de compétences.

DELAI CARTE D'IDENTITE à L'APPROCHE DES VACANCES

A l'approche des prochaines vacances scolaires et dans la perspective des examens, la préfecture de la Charente-Maritime recommande d'anticiper les demandes de renouvellement de papiers d'identité : carte nationale d'identité (CNI) et passeports. Le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

Secteur paroissial**Saint Porchaire**

10h30

AVRIL

1er : Dimanche des Rameaux
 8 : Saint Porchaire
 15 : Saint Porchaire (anciens combattants)
 22 : Saint Porchaire
 29 : Crazannes

Lundi 2 : Messe Chrismale à Saintes

Vendredi 6 : 15h00 chemin de croix à St Porchaire

MAI

6 : Saint Porchaire
 13 : Port d'Envaux
 20 : Soullignottes
 27 : St Porchaire (pentecôte)

Jeudi 17 : St Porchaire (ascension)

JUIN

03 : St Porchaire
 10 : Geay
 17 : St Porchaire (1ère communion)
 24 : Saint Porchaire

Samedi 23 : St Porchaire (profession de foi)

Messe tous les samedi soir à 18h00

Pont l'Abbé

10h30

Tous les dimanches

principe sur son maintien au sein de la Mairie. Les services de la Poste seront consultés.

INTERCOMMUNALITE**Communauté de Communes : point sur l'opération « conteneurs »**

76 foyers sur 600 n'ont toujours pas récupéré leur conteneur dont la moitié de résidences secondaires. Un courrier de rappel leur sera envoyé.

Pôle Nature - Chemin de la Pierre : Les projets prévus sur le site de Crazannes suscitent la crainte du Conseil Municipal de voir l'activité des Lapidiales partir de Port d'Envaux vers le Pôle Nature.

ASSOCIATIONS

Le tarif horaire de location de la Salle des Fêtes par la Compagnie Soléa est porté à 1.70€ à compter du 1^{er} janvier 2012.

QUESTIONS DIVERSES

Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (effectué le 3 février à la mairie) indique une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

LES GRANDS TRAVAUX

2012 verra la fin des travaux de rénovation de Port d'Envaux. L'aménagement de la Place des Halles devrait suivre, en fonction des fonds qui pourront être débloqués. Pour parfaire l'embellissement de la commune, et créer une cohérence au Centre de la commune, un projet, qui lui devrait voir le jour dès avril prochain, est dans les cartons. Le Centre-Bourg est le lieu de vie de la commune, avec la Mairie, la Salle des Fêtes, le Marché du jeudi, les commerces, la Place des Halles dont la rénovation à venir permettra plus de rassemblements festifs, la proximité immédiate de la Charente et ses jeux d'eau, le Pré Valade.

Seule, l'Eglise se trouve excentrée de ce lieu de vie. Il a donc été décidé de transférer le bâtiment sur la Place de Grailly. Si le financement est quasiment bouclé dans sa totalité, la technique d'installation n'est pas encore arrêtée. Plusieurs solutions sont possibles.

- ◆ La construction d'une Eglise neuve, contemporaine. Cette solution ne fait cependant pas l'unanimité ;
- ◆ La construction d'un bâtiment neuf mais dans le style et l'idée de l'Eglise actuelle ;
- ◆ La déconstruction, pierre à pierre de l'Eglise actuelle pour une reconstruction à l'identique sur la place de Grailly. Cette solution devra faire appel au bénévolat des Port d'Envalois pour transporter les différents éléments préalablement marqués de St Saturnin vers le Centre Bourg (brouette, chariot, remorque, etc..)
- ◆ Le transport, à l'américano-canadien (TBM transport inc. du Québec), sur remorque spécialisée, de l'intégralité de l'Eglise après la phase préparatoire de désolidarisation du bâtiment de ses fondations. Cette solution, techniquement réalisable - il faudra seulement aménager la rue du Saint Alexis - a l'avantage de conserver intégralement l'identité de l'église, telle que les port d'Envalois, et les touristes, la connaissent.

Le délai légal de ce projet est naturellement fixé au 1er avril de l'an prochain, date butoir qui ne saurait être dépassée sous peine de nullité de facétie.



SENSIBILISONS-NOUS A L' ENVIRONNEMENT

Après la réalisation de la carte d'identité du massif forestier (document consultable en Mairie) et l'étude d'un questionnaire opéré auprès des propriétaires, un certain nombre d'actions ont été identifiées et validées par les membres du Comité de pilotage. Cette **démarche totalement volontaire** de la part des propriétaires doit permettre la mise en œuvre d'actions participatives telles que :

Action 1 : Amélioration du foncier par le biais d'une bourse de parcelles forestières

Action 2 : Amélioration des peuplements forestiers :

Exploiter les peuplements sinistrés par la tempête,
Exploiter les peuplements âgés,
Exploiter et améliorer les taillis de châtaignier atteints par le chancre,
Améliorer les peuplements forestiers (conversion et éclaircies),
Réduire l'impact du chevreuil sur la forêt.

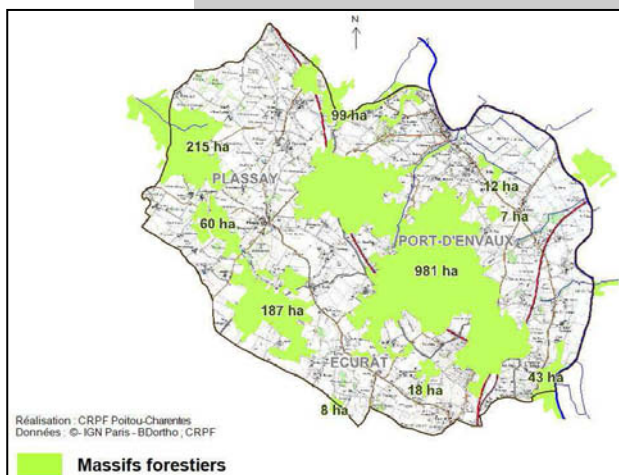
Suite aux résultats de l'enquête réalisée au cours du troisième trimestre 2010, un grand nombre de propriétaires forestiers ont manifesté leur souhait de vendre, d'échanger ou d'acheter des parcelles forestières. Les techniciens du G.D.F ont donc décidé, après validation par les membres du comité de pilotage, de mettre en place une procédure simplifiée et rapide pour inciter au regroupement des propriétés : « **Une bourse de parcelles forestières** ». Les techniciens auront également le rôle d'accompagner les propriétaires désireux d'améliorer leur structure foncière.

Les objectifs de la bourse de parcelles sont de mettre en relation les propriétaires souhaitant échanger et/ou vendre leur parcelles et de recenser les acheteurs potentiels de parcelles boisées. Le but étant de constituer ou d'agrandir les unités de gestion soutenues par la politique forestière du Conseil Général de la Charente-Maritime ainsi que de bénéficier **des aides du Conseil Général de la Charente-Maritime** concernant les **échanges et l'acquisition de parcelles forestières** (à hauteur de 80 % du montant des frais d'actes notariés, plafonné à hauteur de 500 €/acte).

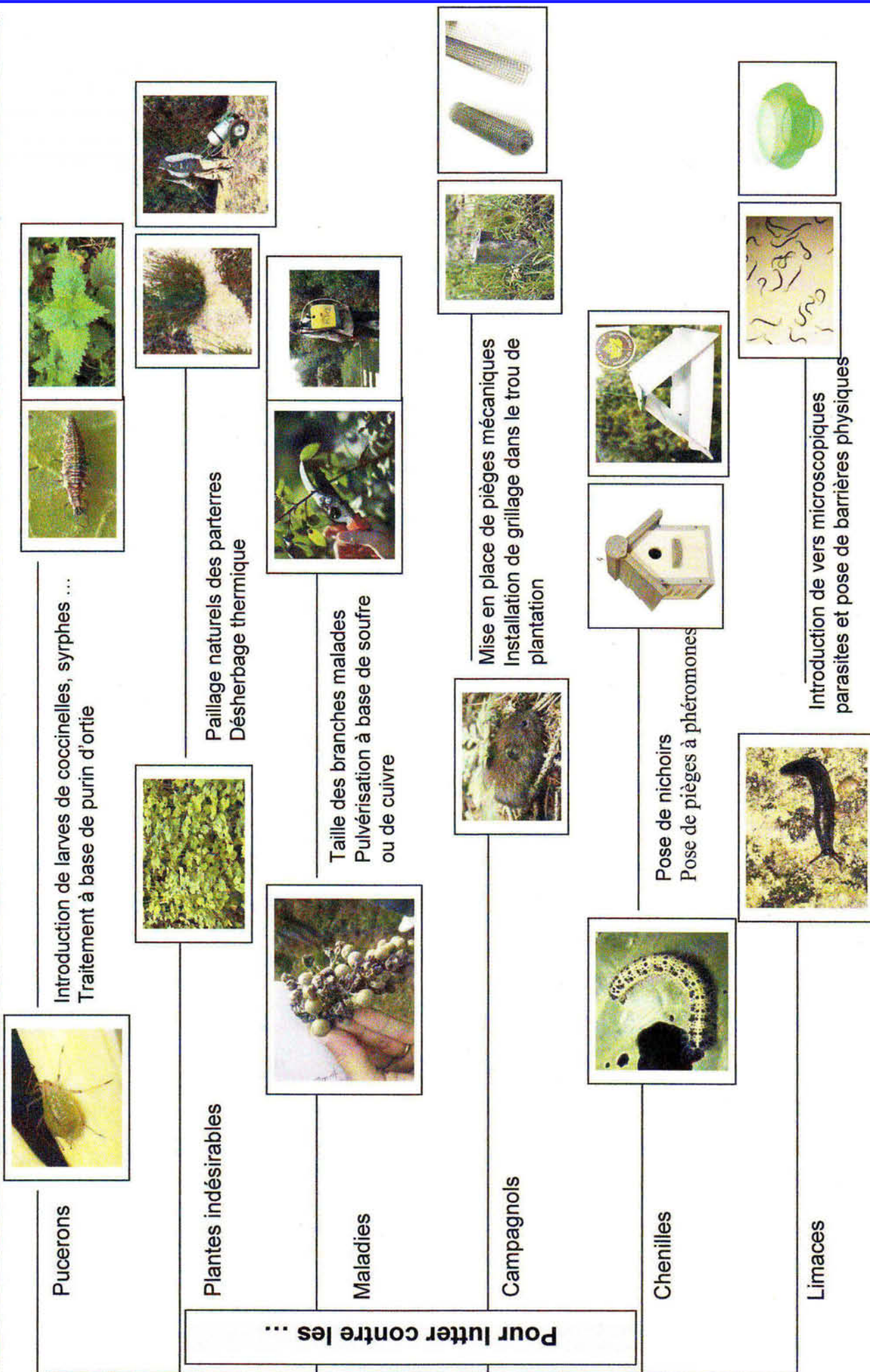
Fonctionnement de la bourse :

- Un article de presse local concernant la « bourse de parcelles forestières » est paru fin février,
 - Une réunion publique s'est tenue début mars sur la commune de Plassay, présentant l'étude de la carte d'identité ainsi que les actions mises en œuvre, dont le fonctionnement de la « Bourse de parcelles forestières »,
 - Courant mars, 9 permanences ont eu lieu dans les mairies de Port d'Envaux, Plassay et Ecurat ayant pour but de :
 - ◇ - recenser les parcelles des propriétaires souhaitant vendre, échanger, ainsi que les acheteurs potentiels,
 - ◇ - informer, donner des explications complémentaires aux personnes intéressées.
 - Courant mi-avril/début mai, le catalogue « Bourse de parcelles forestières » sera déposé dans les différentes Mairies concernées. Toutes les parcelles à vendre ou à échanger seront répertoriées ainsi que les coordonnées des différents propriétaires.
- Les techniciens du G.D.F 17 interviennent dans cette opération en tant qu'animateurs. Aussi les négociations se feront librement entre les parties ou en ayant recours à l'expertise.

Bourse de parcelles forestières sur le massif forestier de Port d'Envaux / Plassay / Ecurat



Quelques gestes simples pour limiter l'usage des pesticides (désherbants-insecticides-fongicides)



Comment jardiner sans pesticides ?

Tout jardinier est désireux d'avoir un jardin propre et accueillant avec des plantes en bonne santé. C'est pourquoi dès l'observation d'un problème sur une plante, le réflexe est de pulvériser un produit chimique (ou pesticide). Pourtant, il n'est pas toujours nécessaire de traiter, à conditions de mettre en application quelques principes simples.

1 – Identifier les causes du problème :

Conditions climatiques défavorables, sol inadapté, manque d'eau ou excès d'engrais.

Présence d'un ravageur : insectes, acariens ou nématodes (vers microscopiques),

Développement d'une maladie (champignons, bactérie ou virus).

2 – Etudier la nécessité d'un traitement

Il ne sert à rien de traiter une plante qui souffre d'un manque d'eau, d'un excès d'engrais ou qui est mal adaptée à son environnement.

De plus, il faut juger si le ravageur ou la maladie décelée risque de devenir une nuisance pour la plante. Par exemple, les quelques pucerons observés portent-ils vraiment préjudice à l'esthétique du rosier ? celui-ci semble-t-il en souffrir ? La floraison est-elle altérée ?

Tolérer des pucerons sur une plante permet d'attirer des auxiliaires tels que les coccinelles, syrphes et chrysopes qui deviendront de précieux alliés pour vous aider à vous en débarrasser.

Il faut apprendre à travailler avec la nature et non pas contre elle.

3 – Utiliser le bon moyen de lutte

Si malgré tout, il semble nécessaire d'intervenir, les pesticides ne sont pas la seule solution !

Plus le jardinier traite son jardin, plus il doit le traiter !

Il existe de nombreuses alternatives, sans pesticides, qui ne sont pas dangereuses pour la santé et l'environnement.

Pour chaque produit, il faut respecter les doses et les conditions d'emploi indiquées sur les étiquettes.

Plus le jardin abrite des espèces de végétaux différentes, plus l'équilibre biologique a des chances d'être stables.

Privilégier les plantes indigènes, qui poussent naturellement dans la région. Adaptées au sol et climat, elles sont plus résistantes et les animaux (oiseaux et insectes) y trouvent davantage d'abris et de nourriture. (On estime qu'un noisetier offre de la nourriture à 70 espèces d'insectes et une aubépine à 150). Eviter les plantations trop denses.

Eviter les excès d'engrais qui favorisent l'installation d'acariens et de pucerons.

Planifier des rotations de cultures, afin de limiter le développement de maladies du sol et nématodes nuisibles aux plantes.



Protégez-vous contre l'usurpation d'identité !

Les 10 règles à observer !

1. Ne jetez aucun document personnel dans les poubelles.
2. Si vous pensez qu'un document bancaire ou administratif ne vous est pas parvenu : informez aussitôt l'organisme
3. Ne donnez jamais d'informations trop personnelles par téléphone, même se prétendant de votre banque ou d'organismes officiels.
4. Ne répondez sous aucun prétexte à des mails prétendument adressés par votre banque, votre opérateur ou organisme social qui vous demanderait de cliquer sur un lien pour actualiser des données.
5. Ne confiez pas votre carte bancaire à un tiers lors d'une transaction et ne la perdez jamais de vue.
6. Vérifiez vos relevés régulièrement pour vous assurer qu'il n'y a eu aucun mouvement suspect ou litigieux
7. Conservez en lieu sûr vos informations personnelles.
8. Choisissez un mot de passe sans rapport évident avec vous et en mélangeant chiffres, lettres et signes spéciaux.
9. Créez une adresse mail spécifique sans mention de votre nom pour vos achats en ligne.
10. Ne donnez pas trop d'indications sur votre vie privée dans les réseaux sociaux.

Programme d'Intérêt Général

(PIG) 2012/2013 du Pays de Saintonge Romane

« Le Pays, au service des propriétaires !

Depuis 2009, le Pays de Saintonge Romane en partenariat avec l'ANAH et le Conseil Général, s'est engagé à réhabiliter les logements des propriétaires.

Ce sont près de 90 logements qui ont pu bénéficier d'aides dans le cadre du Programme d'Intérêt Général 2010-2011.

Pour mieux connaître l'état de l'habitat sur ce territoire, une étude pré-opérationnelle OPAH a débuté dans le courant de l'année 2011. Parmi les résultats de cette étude, le plus frappant est qu'une grande majorité de demandes des propriétaires concernent des travaux liés à la précarité énergétique (71%). Puis, ce sont près de 500 logements qui seraient vacants sur les communautés de communes de Charente-Arnoult Cœur de Saintonge, de Gémovac, du Pays Buriaud et des Bassins Seudre et Arnoult. La lutte contre la précarité énergétique est une des priorités de l'Etat qui par la mise en place du programme « Habiter Mieux », renforce son aide auprès des propriétaires qui souhaitent améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments (par des travaux liés aux toitures, aux chauffages, à l'isolation thermique etc...).

Le pays de Saintonge Romane propose d'aider de nouveau les propriétaires à améliorer leurs logements (et pas que sur le volet électrique), c'est pour cette raison qu'un nouveau programme est en préparation pour 2012-2013. Dans l'attente du lancement opérationnel de ce programme prévu pour le mois de mars 2012, le Pays de Saintonge Romane accueille les propriétaires souhaitant mettre en place des travaux de réhabilitations de leurs logements.

Conscient que certaines personnes ne sont pas en mesure de se déplacer, Monsieur Sébastien DESCATOIRE est également à votre disposition au 05 46 97 22 96 ou par mail :

Chronique d'une fausse tempête **ANNONCEE LE 21 JANVIER 2012**

14 h 00 : Alerte rouge - activation du Plan Communal de Sauvegarde

La Préfecture signale l'arrivée d'une tempête imminente (environ 6 h 00 avant). La cellule de crise a été mise en place. Chacun des 22 membres de la Réserve civile rapidement contactée, s'est rendu dans son secteur pour prévenir la population selon les consignes données.

En 1 h 30 environ, tous les habitants de Port d'Envaux étaient prévenus.

16 h 00 : Fin de l'alerte

Un retour d'expérience était fait dans la Salle de réunion de la Mairie. Ce test, grande nature de l'alerte à la population prévue dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, a permis de relever les manques ou les points à améliorer pour l'avenir. Il est principalement apparu que le nombre de volontaires doit être étoffé afin de pallier les absences des uns et des autres. La Commune étant très étendue, des relais seraient utiles pour que la population soit avertie dans un temps plus restreint, principalement dans les hameaux éloignés.

Conclusion

Nous recherchons des volontaires (homme ou femme) pour grossir notre unité ; aucune qualification particulière n'est demandée, juste un peu de temps de présence et de la bonne volonté. Merci de nous contacter à la Mairie.

RANDONNEE PEDESTRE MUNICIPALE

La traditionnelle randonnée pédestre de printemps aura lieu le

DIMANCHE 13 MAI

**LE RENDEZ-VOUS DE DÉPART EST FIXÉ À 9H
COMME DE COUTUME.**

Par contre, l'itinéraire n'étant pas encore arrêté, le lieu sera précisé ultérieurement par voie d'affichage aux points habituels : Mairie, commerces et panneaux d'information municipaux ainsi que par communiqué de presse et site internet www.portdenvaux.fr
Les vaillants randonneurs voudront donc bien les consulter pour obtenir cette information.

À bientôt d'un bon pas !

INSCRIPTIONS... INSCRIPTIONS... INSCRIPTIONS... INSCRIPTIONS... INSCRIPTIONS... ..

Les inscriptions des élèves nés en 2009 ou des nouveaux élèves emménageant sur les communes de Port d'Envaux ou de Crazannes auront lieu

A l'école de Port d'Envaux (Salle des Maîtres)

- le lundi 21 mai de 16h45 à 17h30
- le mardi 22 mai de 8h45 à 16h00 sur rendez-vous et de 16h30 à 18h00
- le vendredi 25 mai de 16h45 à 17h30

A l'école de Crazannes

- le jeudi 24 mai de 16h45 à 18h00

Les familles doivent se présenter avec le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille et un justificatif de domicile pour ceux qui n'ont pas de frères et sœurs scolarisés dans le R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Les élèves nés en 2010 ne pourront pas être scolarisés pour l'année scolaire 2012-2013, en raison des effectifs importants en Maternelle.

Par contre, les familles sont invitées à vérifier que leur enfant soit bien comptabilisé dans les effectifs prévisionnels à la mairie de leur commune.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter de préférence le mardi (jour de décharge) au 05 46 91 77 29 ou les autres jours au 05 46 91 83 28 ou encore sur notre messagerie e-portdenvaux@ac-poitiers.fr

Directrice de l'école de Port d'Envaux



Les Halles

Permettez-moi de vous transmettre l'histoire de ces Halles, telle que me l'a écrite Monsieur Pierre Barreaud, (en 1998)

« Il y aura bientôt cent ans que ces halles furent construites et inaugurées par le maire, Monsieur Ocqueteau Frédéric, en 1898.

Suivant la légende, lors de l'inauguration, un Louis d'or de 20 francs a été scellé sous un des piliers de la porte d'entrée.



Construites pour un marché qui avait lieu tous les vendredis, les producteurs des campagnes voisines venaient y offrir leurs marchandises (volailles, œufs, fruits, légumes, miel, etc...). Parmi ceux-ci, il en venait de La Brossardière, des Rousseaux et de Coulonges. Les deux bacs sur la Charente, piétons et véhicules, étaient à leur disposition du lever du soleil au coucher, gratuitement et cela toute l'année.

Des boucles métalliques étaient placées tout autour de la salle sur les murs pour que les personnes venant offrir leurs produits puissent attacher leurs bêtes de trait.

Un jour, parmi ces commerçants, un pauvre vieux voulut attacher son âne qui portait un chargement de cerises, alors qu'il passait la chaîne dans une boucle, l'animal prit peur et recula d'un seul bond,

sectionnant l'index de ce pauvre homme. Celui-ci, sortit son mouchoir, ramassa son doigt et se fit conduire à Crazannes chez le Docteur Gaillard. Le doigt fut-il greffé ? J'en doute !

Sous ces Halles, dans les années 1910, la jeunesse organisait fêtes et concerts dans la joie et la gaîté. En ce temps-là, il n'y avait pas de plancher sur le sol et c'est sur la terre battue que les danseurs s'appliquaient de leur mieux.

En 1914, plusieurs députés sont venus pour exposer leur programme en vue des élections. L'un d'eux, Monsieur Taittinger déclara : « Votez pour nous ou pour l'autre liste, peu importe, d'ici peu, nous aurons la guerre ». Et ce fut malheureusement la vérité.

Lorsque le marché existait, les commerçants du pays s'y rendaient pour y vendre. Le plus âgé de tous, Monsieur Maurice, avait son magasin de boucherie et son abattoir en face la poste.

Lorsqu'il n'y eut plus de marché, les pompiers de Port d'Envaux y logèrent tout leur matériel, l'effectif se composant d'un lieutenant, A Marcher, un sergent, E. Maidon, un caporal, R. Souteras, plus dix hommes. Il y avait un exercice de démonstration chaque Dimanche.



Les Halles servirent de lieu d'incarcération pour le fameux Lambert, habitant l'Allée de Panloy et qui, de deux coups de fusil, tua Mr Beurivet qui, sur sa moto, son épouse derrière lui, remontait la Rue du Galion. Les voisins accourus le désarmèrent. Le meurtrier, allongé par terre et faisant le mort, fut amené en charrette à bras sous les halles où sa seule parole, en attendant le Parquet de Saintes, fut : « Si je reviens un jour, je vous ferai la peau, ayant été un peu durement sorti du véhicule ». Il s'en tire avec vingt ans de bagne, grâce à sa conduite pendant la guerre (un bras coupé, un œil crevé et des blessures au corps).

Monsieur Talon, alors garde-forçats, demeurant dans la maison de Mme Girerd, rue de la Passerelle, l'eut sous ses ordres en Guyanne.

Lambert décéda là-bas, laissant une épouse et sept gosses.

Toujours sous ces halles, en 1922, une troupe théâtrale est venue à Port d'Envaux (elle comprenait 7 acteurs). Après une première représentation où la salle était bondée, le directeur, Mr Bernard, décida de séjourner au pays quelques jours, la troupe ayant beaucoup de succès. Ils y demeurèrent deux mois, toujours avec autant de succès.

L'horloge qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée, lors de ses premières années, par temps clair et de nuit, lorsqu'elle égrenait les douze coups de minuit, pouvait être entendue de Saint James ».

Monsieur Pierre Barreaud, né en 1905, décédé en 2006, a exercé le

Jean GAUD,



Trois employées décorées

21 janvier 2012 : Sylvain Barreaud (Maire de Port d'Envaux et Président du Sivos) et Gérard Gaillard (Maire de Crazannes et Vice-Président du SIVOS) décorent 3 membres du personnel du Sivos (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire).

Béatrice Ganthy et **Nathalie Picoulet** ont reçu la médaille d'argent, honneur régional, départemental et communal pour leur travail effectué depuis 20 ans au service de leur commune respective.

Béatrice Ganthy, cantinière à l'école de Crazannes, est "reconnue pour ses qualités professionnelles, sa rigueur et son attachement à servir des plats de qualités aux enfants, elle mérite la reconnaissance des élus, des parents d'élèves et des enfants".

Nathalie Picoulet est entrée au service de notre Commune en 1989 et "à force de courage, de ténacité et de conscience professionnelle, a gravi, échelon après échelon, la carrière administrative pour atteindre un poste d'adjoint administratif de 1ère classe au sein du Sivos. Elle est reconnue pour son esprit d'initiative, ses relations humaines dont elle sait faire profiter ses collègues et les élus".

Géraldine Boncorps a également été honorée puisque cela fait 22 ans qu'elle accompagne bénévolement notre cantinière avec toute sa gentillesse et sa bonne humeur.

Après la remise des médailles et des bouquets de fleurs, le pot de l'amitié a été pris entre collègues, amis, élus et familles.

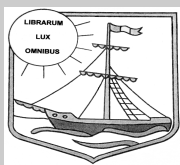


Stade port d'envallois : S.P.E. (année 1954 – 1955)

Debout de gauche à droite : Dilherin, Boyer, Bergereau, Lecrosnier, J.P. David et Meunier.
 Au premier rang : Guerlin, Moinard, Foucaud, Coiquaud, Jean Garraud et Michel Clairat.
 Le benjamin de l'équipe n'est autre que Michel Clairat qui n'avait que 17 ans. Il jouait ailier.
 Michel nous a quittés brutalement le 24 décembre 2011.

Amicale pensée de l'équipe municipale





portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr
05.46.91.87.86

HORAIRES D'HIVER

**Mercredi : de 10 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 00**
Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 30
Samedi : de 10 h 00 à 12 h 30

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 23 Juin au 08 septembre inclus

**Mercredi, Jeudi et Samedi
10h00 à 12h30**

**Passage du Bibliobus le :
17 Avril 2012**
**Faites nous part de vos
envies de lecture.**

MEDIATHEQUE



La manifestation nationale s'est déroulée du 5 au 18 mars. Il est toujours possible de faire une balade virtuelle pour découvrir notre choix de poèmes sur le thème « Enfances ». Rendez-vous sur notre site www.portdenvaux.fr – page Mairie/ Médiathèque. Comme tous les autres poèmes exposés depuis notre participation à cette manifestation, vous pourrez également les relire dans les brochures conservées à la Médiathèque.

La Médiathèque remercie chaleureusement Jérôme DAVID, et Rémi FEIX son stagiaire pour la confection d'un kamishibai. Extrait du rapport de stage de Rémi sur la confection du Kamishibai, « comme il restait quelques jours de travail et que Mr David souhaitait me faire travailler et apprendre un maximum de choses, il m'a demandé de réaliser un théâtre d'image « Kamishibai » pour la Médiathèque de Port d'Envaux. Afin de mieux comprendre quel était le travail que j'avais à réaliser, j'ai fait quelques recherches sur internet et j'ai trouvé



que le kamishibai (紙芝居, kamishibai, littéralement « pièce de théâtre sur papier ») est un genre narratif Japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs. (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Kamishibai>). Plus simplement, c'est une sorte de mini maison en bois qui s'ouvre pour laisser apparaître des images que l'on glisse à l'intérieur au fur et à mesure que l'on raconte l'histoire et qui se

replie telle une petite mallette afin d'être transportée plus facilement ». Les feuillets sur lesquels les histoires sont prêtées par la Médiathèque Départementale de Prêts.



Parallèlement au spectacle les « Baladins » mèneront des actions de commémoration pour le 770ème anniversaire de la bataille de Taillebourg. La Médiathèque s'y associe avec une exposition sur les Châteaux forts visible dans nos locaux de mi-juin à mi-juillet et une conférence en mai (la date reste à préciser) sera donnée par Jean Chapelot, directeur de recherche au CNRS sur la « Bataille de Taillebourg », ses origines et ses conséquences.

A la croisée des Chemins, de Taillebourg à Compostelle

Les Baladins du Comté de Taillebourg reprendront, cet été, le spectacle son et lumière trop peu de fois joué l'année dernière en raison des intempéries météorologiques, un spectacle rendant hommage aux courageux pèlerins qui sillonnaient les chemins au moyen-âge pour rejoindre Saint Jacques de Compostelle en utilisant les voies créées par les romains. C'est sur l'une de ces anciennes voies romaines que fut construite la chaussée Saint James, qui permettait de rejoindre Taillebourg par un pont sur la Charente. Près de cette chaussée était édifié un petit hôpital, un prieuré dirigé par des frères trinitaires, dont le rôle était d'accueillir les pauvres, les pèlerins et les malades afin de leur prodiguer nourriture et soins médicaux.

Nous vous inviterons une nouvelle fois à la rencontre de ces pèlerins qui, bâton à la main et besace au côté, passaient à Taillebourg en s'arrêtant au prieuré Saint-Jacques, et nous espérons que des conditions plus clémentes nous permettront de vous retrouver nombreux au cours des six soirées de représentation, les 25,26,27,28,29 et 30 juillet prochain à 22 heures dans le parc du Château.

**Une réunion de préparation à ce spectacle médiéval aura lieu
vendredi 15 juin à 20h30 dans la salle des fêtes André Texier à Taillebourg**

car, comme chaque année, nous recherchons des bénévoles aux compétences multiples pour faire de la figuration dans le spectacle et aider aux différentes tâches relatives à l'organisation.

Si vous voulez en savoir davantage, n'hésitez pas à consulter notre site internet : <http://taillebourg.net/blogs/lesbaladins>, ou à nous écrire pour tout renseignement : Mail : baladinstaillebourg@voila.fr / Courrier : Baladins du Comté de Taillebourg – Parc du Château – 17350 Taillebourg.

Très cordialement,

Les Baladins du Comté de Taillebourg

LE COIN DES ASSOCIA-

RAQUETTE PORT D'ENVALLOISE

Bonne ambiance à la galette des rois!!
Un tournoi interne vient de débiter pour les seniors garçons...
Bons matchs à eux...

Nous envisageons d'engager une équipe masculine en championnat la saison prochaine.

Un stage multi-activités sera organisé début juillet sur 5 journées.
Au programme : jeux de raquette le matin et autres activités sportives ou culturelles l'après-midi.

Contact : 06.63.42.82.87
Bon printemps à tous.....



Jojo, roi des jeunes



LES FETES PORT D'ENVALLOISES

Les « Fêtes Port d'Envalloises » ont rendez-vous avec leur public les

Vendredi 27 et samedi 28 avril à 21 H
Dimanche 29 avril à 15 h 30

Au programme :

Comédie en 1 acte « **ALOUETTE, JE TE PLUMERAI** » de Joanny GIRARD
avec Josette, Emilie, Pascal et Gonzague

2 pièces de Claudine LARRIPE et Monique DELAIRE mélangeant français-patois

« **LA MOUDARNITE** » avec Nicole, Pierrette, Emilie, Michel et Pascal
« **NOUT' ANNIVERSAIRE DAU MARIAGHE** » avec Pierrette, Nicole, Solange, Jean-Marie et Michel

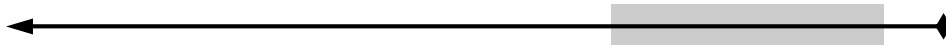
Saynette paysanne de Jhustin KIODIMIR « **ENFIN, SEULS** » avec Yvonne, Jean-Marie et Solange.

L'humour est présent dans toutes ces pièces et seront interprétées dans un seul but : vous amuser et vous faire rire !

Réservations à la Coop, la Médiathèque et au 0546917230 à partir du 12 avril
Entrée 6 € - 3 € jusqu'à 12 ans.



Jean-Yves, roi des moins jeunes





~ TRIAL CLUB PORT D'ENVAUX ~



Bien qu'elle ait été un peu ralentie durant la mauvaise saison, l'activité du trial club est maintenant repartie pour une nouvelle année.

Trois équipages évoluent toujours en side-car et une bonne quarantaine de trialistes pratiquent le solo, soit avec des motos modernes, soit pour d'autres avec de vieilles reliques dénichées dans les greniers et retapées avec une véritable passion.

Les membres du club nettoient et entretiennent régulièrement les terrains utilisés pour la pratique de l'activité. Nous sommes également attentifs à ce que ces terrains ne soient utilisés que par les adhérents, pour la pratique exclusive du trial et aucun autre sport motocycliste.

Nous avons le plaisir d'avoir désormais un superbe site internet, réalisé par notre Président Luc Mangin.

www.trial-club-port-denvaux.fr

Mis à jour régulièrement, il permet de suivre la vie du club au travers des articles ou des galeries photos.



L'effectif du club est aujourd'hui d'environ 45 pratiquants (dont 4 femmes) et de plus en plus de jeunes, ce qui est de bon augure pour assurer la relève.

A côté des stages organisés par le club, ils savent qu'ils peuvent compter sur l'expérience des plus anciens pour les coacher. Quelques gros cailloux mis en place dans les zones, leur permettent de s'exprimer et faire de gros progrès.

CLUB DU 3^è AGE

* * * * *

Notre Repas Printanier

Le 22 Avril 2012, nous serons réunis autour des nombreuses tables pour y déguster les préparations culinaires de notre traiteur.

Ce repas se déroulera à la Salle des Fêtes de Plassay à partir de 12 h.

Notre Présidente Nicole RENAUD et le Conseil d'Administration invitent toutes les personnes qui veulent participer à ce repas animé par une chanteuse de variétés et accompagnée de son mari qui nous interpréteront des chansons de nos années de jeunesse.

Le prix est de 25 € /pers. Inscrivez-vous avant le Vendredi 13 Avril 2012 aux n°suivants :

05.46.91.70.69 | 05.46.90.26.55 | 05.46.92.04.99

* * * * *

IL est encore temps pour les personnes qui souhaitent s'inscrire au Club de l'Automne, de prendre contact avec les numéros ci-dessus.

Prix de l'adhésion annuelle 2012 : 10 €.



DANS LE COIN DU FRONT DE TAILLE : LES LAPIDIALES

La saison 2012 s'ouvre aux Chabossières.

À plus d'un titre, elle comptera dans notre aventure artistique.

D'abord, parce que, pour la première fois depuis dix ans, notre budget sera revu à la baisse. Il paraît que par temps de crise, c'est parfaitement normal... Et puisque, depuis le début des Lapidiales, je dis et je répète, le temps est notre allié, qu'il soit de crise ou non, nous saurons l'apprivoiser.

Ensuite, - autre première - nous commençons cette année la grande histoire de « **La galaxie des pierres levées** ». En sculptant sept mégalithes sur le thème : la « **culture de l'Italie du Nord** », voilà que se concrétise notre grand rêve de réunir dans un même lieu, la trace sensible de la diversité culturelle qui fait le propre de l'homme sur cette planète.

Trois grosses pierres seront travaillées aux Lapidiales et quatre au Pôle Pierre de la pierre de Crazannes.

Les particularités de cette région d'Italie seront interprétées par des artistes Italiens, Français, Argentins et Laotiens. La confrontation de leurs points de vue s'annonce très excitante.

La question du lieu d'implantation du champ de mégalithes pose toujours problème. Le Conseil Général et la SAFER cherchent encore les cinq hectares nécessaires à la réalisation. **Avis aux propriétaires terriens qui rêvent de postérité !**

Enfin, comme vous pourrez le voir sur notre dépliant programme, nous donnons régulièrement rendez-vous aux Port-d'Envallois qui se sentent poètes ou qui ont la fibre photographique.

Chaque semaine de mai à septembre, nous convions ceux que ça intéresse à nos « **Vendredis poésie** ». C'est tout libre ! Que vous soyez deux ou douze, vous donnerez à ces rendez-vous la forme que vous souhaitez.

Et puis, **un mercredi par mois**, nous vous proposons **des séances nocturnes de photographies** en éclairant à chaque fois une zone des sculptures de la carrière. Nous mettrons à votre disposition un peu de matériel d'éclairage et pas mal de savoir faire pour des soirées qui titilleront votre œil et vous permettront d'aborder les œuvres avec un regard nouveau.

Pour finir, nous lançons un appel aux bonnes volontés.

L'association « **les Lapidiales** » ne peut pas fonctionner sans les bénévoles qui lui consacrent du temps, selon leurs disponibilités. Parmi ceux qui nous ont donné des coups de mains depuis plus de dix ans, certains sont partis, d'autres sont arrivés, certains se sont lassés, mais tous ont vieilli de dix ans ! Voilà pourquoi nous aimerions que des jeunes - ou des moins jeunes - nous rejoignent au sein de l'association, selon leurs possibilités, pour prendre la relève des plus anciens. En échange de quelques coups de mains, nous leur promettons beaucoup de chaleur humaine et le plaisir de partager une ouverture intellectuelle qui fait gravement défaut à notre époque.

À bientôt dans la vie
de la carrière,

Alain Tenenbaum



COEUR DE SAINTONGE RUGBY

BOUQUET FINAL

. Le début de printemps permettra à l'école de Rugby de terminer ses championnats respectifs perturbés par les froids de Février. Challenge Net Makers pour les moins de 9 , moins de 11 et moins de 13 ans et championnat régional pour les moins de 15 ans. Le bilan sera établi lors du prochain rendez vous.

. Début Avril commenceront les compétitions tout azimut.

Chaque groupe d'âge participera aux différents tournois régionaux jusqu'à début Juin (St Jean, Rochefort, Marennes, Marans, Blaye, Puilboreau, Cognac etc). Il sera également choisi des tournois extra régionaux qui permettront à nos jeunes de partir un week-end entier à la découverte d'une autre région.

. Innovation cette année le Jeudi 10 Mai avec l'organisation d'un tournoi des écoles réservé aux CM1 et CM2. Cette journée scolaire dédiée au rugby rassemblera environ 200 enfants de 5 écoles différentes de notre CDC.

. Enfin le tournoi Sénior de Rugby à toucher se déroulera à Port d'Envaux le dimanche 27 Mai de 10 h à 19 h. Le Comité Régional a officialisé notre tournoi comme qualificatif régional aux finales du championnat de France ayant lieu le 23 juin

(lieu encore inconnu). Ce tournoi est ouvert cette année aux non licenciés, ce qui permettra à certaines ou certains de venir se familiariser avec le Rugby Loisir.

. Enfin, le Jeudi 7 Juin l'équipe dirigeante exposera lors de l'Assemblée Générale devant parents et élus de la CDC le bilan de 5 ans de rugby entre Charente et Arnoult. Il sera alors temps, puisque cette année est électorale, de proposer un nouveau projet pour l'Olympiade à venir.

Le Président : ALAIN DUMAS

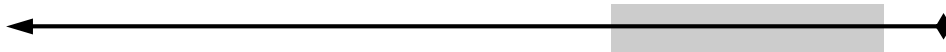
SAINT FIACRE

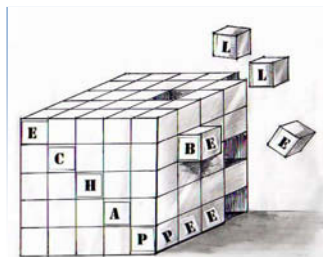
Saint Fiacre, Association d'insertion par l'activité économique, présente sur Port d'Envaux depuis 1997, organisera dans le cadre de son activité de maraîchage biologique une vente exceptionnelle de plants biologiques du 12 au 27 avril 2012 – *sauf le dimanche*.

Pendant cette période, le site sera ouvert à tous afin de présenter l'association, son historique, sa vocation et ses différentes activités : *le maraîchage biologique et l'entretien du paysage*.

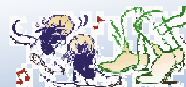
Pour ce faire, le site de Port d'Envaux (39 rue de la Corderie) sera ouvert de 9h00 à 18h00 sans interruption. Tous les membres de l'équipe se feront un plaisir de vous accueillir et vous présenter leurs travaux, leurs cultures et leurs plants de légumes bio, solidaires et locaux - *plus de 30 variétés disponibles*.

Pour toute information : 05.46.95.00.87





Foyer Rural Echappée Belle



C'est avec plaisir et honneur que le Foyer Rural « Echappée Belle » a accueilli le 17 Mars 2012, 104 convives, pour sa soirée COUSCOUS. La salle était comble.

Cette soirée fait partie de ces moments privilégiés, si importants, si riches, pour quelques heures grappillées à notre quotidien.

Pour nous, Foyer Rural, nos atouts sont la convivialité, la bonne humeur, le lien entre plusieurs générations, et cela a été une réussite.

Et oui, beaucoup de petites mains bénévoles sont venues aider :
à préparer la salle (installation des tables, nappes ...)
à servir, à danser, à ranger

Toute l'équipe remercie :

BOB pour sa générosité et pour ce magnifique COUSCOUS qu'il nous a concocté, tout le monde l'a trouvé excellent,

Guy pour l'aide à la confection du COUSCOUS, la mise en assiette et sa gentillesse,

Le **mari** d'Estelle pour son aide en cuisine,

Kelly pour l'ambiance endiablée de cette soirée.

Les **danseuses orientales** pour leur démonstration,

Et enfin, à toutes les **personnes bénévoles** qui ont mis la main à la pâte.

Merci encore..



L'équipe Echappée Belle

vous attend le :

Samedi 23 Juin

Pour le Gala de fin d'année.

13 Juillet

Fête de la Commune

Démonstration de STEP, DANSE, COUNTRY

24 Septembre,

Pour la Kermesse

Et la reprise des cours.



Bonnes Vacances

Steppez-vous bien. L'équipe Echappée Belle



Ordures Ménagères

IMPORTANT

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE



A partir du 1^{er} juin 2012, les sacs poubelles « tout-venant » ne seront plus ramassés isolés, ils doivent être placés dans le conteneur réglementaire fourni par la C.D.C.

Si vous n'êtes pas encore en possession de votre conteneur identifié, merci de contacter la CDC (05 46 95 35 83)
Place Eugène Bezzer _ Saint Porchaire.

Votre redevance des Ordures Ménagères...

Pourquoi est-il important de déclarer tout changement dans la composition de votre foyer : départ ou arrivée ?

La redevance est facturée en fonction du nombre de personnes vivant dans chaque foyer, et pour un ramassage par semaine (lundi matin : voir calendrier collecte).

Si vous arrivez dans notre commune ou si vous nous quittez, si votre foyer compte une (des) personne (s) en plus ou en moins, (naissance, décès, mariage, pacs, colocation, concubinage, départ ou retour d'un étudiant...), ou en cas de changement de locataires, il est nécessaire que le service qui gère la redevance communautaire en soit avisé.

Il est donc indispensable que vous signaliez au Secrétariat de la Mairie tout changement, en précisant la date effective.

Votre redevance sera ainsi calculée au prorata de la durée de l'occupation du foyer ou de la résidence, suivant le nombre de personnes réelles avant et après l'arrivée (ou le départ). Tout mois entamé est dû.

La redevance peut être réglée en 2 mensualités.

ENVIRONNEMENT ET TRI SÉLECTIF

Le kit compostage

La Communauté de Communes propose à ses administrés un kit compostage pour 15 € comprenant :

- * Un composteur bois d'une capacité de 300 litres,
- * Un bio seau d'une capacité de 9 litres permettant le transport des déchets entre la maison et le composteur,
- * Un guide de compostage pour vous aider au quotidien.

Vous pouvez retirer votre kit compostage dans les locaux de la Communauté de Communes à Saint Porchaire (place du marché) du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

Le ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des sacs noirs et jaunes s'effectue toutes les semaines. Le ramassage des sacs bleus et du carton est assuré, quant à lui, une semaine sur deux (voir le calendrier disponible en mairie). Vous devez impérativement vous servir de votre conteneur distribué par la Communauté de Communes pour y mettre vos sacs noirs, et exclusivement ceux-ci.

Nous vous rappelons que les sacs jaunes et bleus et les cartons doivent être déposés à côté du conteneur.

COMMUNICATION

Le site internet

La Communauté de Communes Cœur de Saintonge vous invite à visiter son nouveau site internet à l'adresse suivante : www.coeurdesaintonge.fr. Riche en informations diverses, ce site est aussi une véritable plateforme de communication, vous y retrouverez toute l'actualité de notre CDC ainsi que de nombreux albums photos.

Nous invitons les associations à nous communiquer leurs manifestations (loto, vide-grenier, théâtre, repas...), nous pourrions ainsi les ajouter sur notre agenda, page la plus consultée de notre site.

La Lettre Info Environnement électronique

Notre lettre Info Environnement contient toutes les informations sur les services mis à disposition des administrés en matière de réduction des déchets : tri sélectif, informations sur les collectes, actualités des déchèteries, compostage individuel... Pour recevoir cette lettre électronique et ainsi vous tenir informé des évolutions concernant le domaine des déchets sur le territoire, faites-en la demande à l'adresse suivante :

DECHETTERIES—Horaire unique

	PLASSAY 06.28.98.13.15		TRIZAY 06.28.98.13.16	
LUNDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MARDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MERCREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
JEUDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
VENDREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
SAMEDI	9H à 12H	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30

fos - Infos - Infos - In

Auprès de qui ?

Le Service Civique peut être effectué auprès :

- d'associations, d'ONG ;
- de collectivités territoriales ;
- d'établissements publics...

En France ou à l'international.

Solidarité

Santé

Développement international et action humanitaire

Où trouver des offres de Service Civique ?

Toutes les offres de missions sont consultables en ligne sur :

service-civique.gouv.fr

Vous pouvez répondre aux offres de missions directement en ligne, poser vos questions sur le Service Civique et échanger avec des volontaires.

Des informations sont également disponibles auprès des Missions locales et des Points d'Information Jeunesse.

du 2010 - Châlon graphique - Frédéric Vague (A34)

SERVICE CIVIQUE
service-civique.gouv.fr

LE PLUS VOLONTAIRE DES ENGAGEMENTS

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Faites votre Service Civique !

MISSION LOCALE DE CHALON

Contre les frelons asiatiques



► Faites des pièges dès maintenant

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques.

Passée cette période, **vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones**

(frelons jaunes, guêpes, etc ...)

Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!



Pour préserver l'éco-système, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous.

Pour les personnes qui amorcent actuellement des travaux scientifiques sur ce frelon, ayez l'amabilité de nous indiquer chaque semaine le nombre d'individus que vous aurez piégés, et de nous informer s'il y a eu des accidents liés au frelon.



e-mail : gds33.frelon@orange.fr et pour en savoir plus : www.gironde.fr

Il est bon de le savoir :

La Région propose des aides financières :

Dans le cadre du Pacte Jeunes :

Les frais liés à la scolarité (transport, hébergement, restauration, voyages pédagogiques, achat de lunettes, frais dentaires, etc...) peuvent être lourds pour certaines familles. Le Fonds Social Régional, versé à l'établissement de formation par la Région, peut aider dans le financement de ces frais. Une récente extension du dispositif prévoit également une aide spécifique pour des frais liés à la prévention des grossesses précoces.



Aide individuelle à la formation : L'Aide Régionale Individuelle à la Formation (ARIF) permet à tous les citoyens de la région Poitou-Charentes de réaliser des projets de formation individuelle (881 dossiers déposés au 27 janvier 2012).

Engagement Première Chance : Une aide pour les jeunes sans qualification qui sont sortis prématurément du système scolaire avec une prise en charge pour un premier emploi et une formation. Objectifs : découvrir les gestes professionnels et obtenir un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage (288 jeunes sont engagés sur cette action en 2011).

Enseignement Supérieur Recherche : Bourses d'accès à l'enseignement supérieur (1000 € + 1 ordinateur portable à l'entrée d'une filière scientifique sous conditions de ressources) – Aide aux stages étudiants en zone rurale (jusqu'à 50 € par semaine) – Bourses Doctorales et de Recherche (bourses annuelles pour 3 ans de thèse).

Stage Professionnel à l'étranger : pour les étudiants, la Région aide jusqu'à 90 € par semaine pour un stage en entreprise avec une aide forfaitaire au voyage pouvant aller jusqu'à 400 €. Pour les étudiants, effectuant un séjour d'étude en Europe (Erasmus) la Région finance une bourse de 120 € par mois. Pour les demandeurs d'emploi (de 18 à 30 ans) la Région propose un stage linguistique à l'étranger suivi d'un stage en entreprise.

Chèques-livres régionaux : les lycéens bénéficient de deux chèques-livres de 70 € destinés à aider et à acheter les manuels scolaires ou cahiers pédagogiques.

Le ticket sport : le ticket sport de 25 € concerne les jeunes scolarisés dans les lycées généraux et technologiques, les jeunes en CAP, BEP, Bac Pro, les apprentis, et les jeunes de 15-20 ans scolarisés en Maisons familiales rurales (MFR), ou en instituts Médicaux Educatifs (IME).



Prévention des ruptures scolaires et professionnelles : Soutien aux initiatives des établissements scolaires et de formation pour lutter contre le décrochage scolaire, favoriser l'insertion professionnelle et sensibiliser à l'esprit d'entreprendre. Réseau régional de 27 conseillers Tuteurs en Insertion mis à disposition des apprentis en difficulté pour prévenir les ruptures de contrats d'apprentissage.

Tremplin Jeunes Diplômés : permettre aux jeunes diplômés de trouver un emploi en région (Bac +2 minimum) – subvention de 100% du salaire net pendant 9 mois si le jeune est embauché en CDI ou CDD de 12 mois minimum (plafond à 12 000 €).

A rajouter dans ce dispositif : les aides aux employeurs d'apprentis, les aides aux apprentis, les aides au Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi pour les associations, aide au Brevet de Surveillance des baignades (BNSSA), d'animateur (BAFA) et à la mobilité (aide au passage du permis de conduire pour les titulaires du CAP ou Bac pro, service civique et parents isolés) – sous conditions de ressources.

Plan Seniors : aide au recrutement d'un senior en contrat de professionnalisation ou en contrat d'initiative emploi

Aide aux énergies renouvelables dans l'habitation – isolation des toitures et combles (pour les retraités et les personnes à revenus modestes – Micro-Crédit Energie Verte

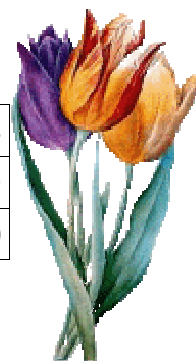
Micro-Crédit Poitou-Charentes : offrir aux particuliers exclus du système bancaire la possibilité d'obtenir un prêt.

Il existe également des soutiens aux entreprises, à l'agriculture et à la culture

Renseignements complémentaires et contacts à obtenir auprès du Secrétariat de Mairie.

Quelques statistiques de l'année 2011

1 janvier 2012, le nbre d'habitants est de	1128	Permis de construire	18
Naissances	15	Déclaration préalable	29
Reconnaissances	6	Certificat d'urbanisme	40
Mariages	8		
Décès	5		



Nouvel Artisan :

Maçonnerie DOMINIQUE Janick

Maçonnerie générale, rénovation, couverture, carrelage.....



16 bis Route des genêts
17350 PORT D'ENVAUX
Tel/Fax 05 46 90 17 21- port: 06 84 39 25 66
Mail: janickdominique@orange.fr
siret: 399 537 935 00021/ APE 4399C

ETAT CIVIL

MARIAGE :

MASSELOT Roger —PASQUIER Nicole

DECES :

24/12 :Michel CLAIRAT

09/01 : Yvonne CHENUAUD née GUIBERTEAU

NAISSANCE :

02/12 : Mathis-Paul PORTIER



CIMETIERE

Après le travail de remise en état, par les employés municipaux, des tombes laissées en déshérence après les procédures de reprise sont maintenant, presque en totalité, nettoyées.

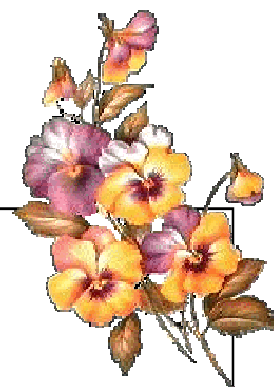
Toutefois, il y a encore environ 250 concessions qui, bien que les tombes soient entretenues et fleuries, ne possèdent pas de numéro d'ordre (acte de vente) ou celui-ci est erroné.

Afin de palier cette lacune, la démarche, **simple et gratuite**, est de prendre rendez-vous en Mairie afin qu'un état de concessions puisse être réalisé et établir, si besoin, un acte de notoriété.

Cathie Guiberteau espère que des Port d'Envallois, qui pourraient avoir connaissance de familles de défunts dont les tombes seraient en déshérence, se manifestent afin qu'une tentative de recherche soit entamée.

Grâce à ce travail fastidieux de recensement, Port d'Envaux s'est doté d'un système efficace et fiable de suivi informatisé de la localisation des défunts au cimetière.

Permanences en Mairie : mercredi et samedi matin



JE DEMENAGE

J'ai trouvé un nouveau logement et je vais bientôt déménager. J'ai des démarches à effectuer auprès des organismes qui gèrent mes dossiers. Quelles sont les démarches à accomplir ? Dans quels délais ?

Le plus tôt possible :

Lorsque je décide de déménager, les démarches les plus urgentes concernent mes enfants, mon logement et l'organisation matérielle de mon déménagement.

Organiser la scolarité et la garde de mes enfants

- ◇ organiser la garde de mes jeunes enfants (crèche, halte-garderie, nounous...)
- ◇ Inscrire mes enfants à l'école, au collège ou au lycée
- ◇ Changer d'établissement scolaire en cours d'année ou maintenir mes enfants dans leur ancienne école

Informers mon bailleur ou ma copropriété

- ◇ si je suis locataire, notifier mon départ, à mon propriétaire, puis avant de quitter mon logement, effectuer un état des lieux avec mon bailleur et récupérer le dépôt de garantie
- ◇ Si je suis propriétaire, demander un arrêté de compte à mon syndic

A noter : je dois conserver les papiers concernant mon logement pendant un certain temps.

Organiser les conditions matérielles de mon déménagement

- ◇ je peux faire appel à un déménageur professionnel pour me garantir contre le risque de vol ou détérioration ou la mise en cause de ma responsabilité. Je peux également vérifier si l'entreprise est bien inscrite au registre des transporteurs.
- ◇ Je peux éventuellement bénéficier d'un congé pour déménagement. Me renseigner auprès de ma direction des ressources humaines.

Le mois précédent du déménagement

Prévenir les administrations, les organismes et les prestataires qui gèrent mes prestations, mes contrats et mes abonnements.

Organismes sociaux

J'informe les organismes qui gèrent mes prestations :

Caisses d'allocations familiales, caisse primaire d'assurance maladie, caisse de retraite et complémentaire santé...

Administrations

Service des impôts, bureau du service national,...

Emploi, travail

Si je travaille, je préviens mon employeur.

Si je suis en recherche d'emploi, je préviens Pôle emploi.

A savoir: je peux informer la plupart de ces organismes en une seule démarche en utilisant le service de changement d'adresse en ligne sur service-public.fr.

Assurance

J'informe les compagnies d'assurance (habitation, auto) de mon déménagement.

Entreprises

J'informe les entreprises qui gèrent mes comptes et mes abonnements :

Etablissements bancaires, opérateurs de téléphonie et internet, fournisseurs d'énergie et service des eaux....

A savoir : je peux organiser la garde et réexpédition de mon courrier en utilisant le service proposé par la Poste.

Le mois suivant le déménagement (obligatoire)

Faire inscrire ma nouvelle adresse sur mes papiers d'identité, ma carte de séjour, et les papiers de mon véhicule.

Avant le 31 décembre

M'inscrire sur les listes électorales de ma nouvelle commune.

Dans les 6 mois qui suivent le déménagement

Si j'ai au moins 3 enfants, demander une prime de déménagement à ma caisse d'allocations familiales.



N° UTILES

GARDE CHAMPETRE

Michel SIMONNET
06.08.98.88.17

MAIRIE :

1 place des Halles
Tel : 05.46.91.73.31
Fax : 05.46.91.82.31

Courriel : mairie.portdenvaux@wanadoo.fr
Site : www.portdenvaux.fr

Horaires: Mardi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi, Samedi
09h00 à 12h00

MEDIATHEQUE :

1 Place des Halles
Tel 05.46.91.87.86

Courriel : portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr

Horaires d'Hiver:

Mercredi : 10h00 à 12h30 et 14h30 à 18h00
Jeudi et Samedi : 10h00 à 12h30

Horaires d'Été:

Mercredi, Jeudi et Samedi : 10h00 - 12h30

L'AGENCE POSTALE

Tel : 05.46.93.78.96
Mardi au Samedi :
9h00 à 12h00

ECOLE :

e-portdenvaux@ac-poitiers.fr
Primaire et garderie 05.46.91.77.29
Maternelle 05.46.91.83.28

CANTINE :

05.46.91.87.85

SIVOS PORT D'ENVAUX / CRAZANNES

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

05.46.91.87.84
Nathalie PICOULET
sivos.envaux.crazannes@orange.fr

LES P'TITES COCCINELLES

Cœur de Saintonge
23 Rue du Collège - BP 7
17250 St Porchaire

Ptitescoccinelles.cds@orange.fr
05.46.95.45.80 ou 06.29.81.36.65

Relais Assistantes Maternelles

Nelly JAMIN
06 01 05 10 94

Halte garderie Itinérante : 06 34 12 71 97
Roul' coccinelles

Assistantes sociales : 05.46.98.47.40

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE

tel : 05.46.95.35.83
Déchetterie de Plassay : 06.28.98.13.15
www.coeursaintonge.fr

MÉDECINS

Taillebourg :
Drs Seguin et Battesti 05.46.91.72.65

Saint Savinien:
D^r Roy 05.46.90.19.60
D^{rs} Zwicke et Dufour 05.46.90.35.50
D^r Cabannes 05.46.90.23.15 ou 06.09.74.11.93

INFIRMIERS/IERES

Taillebourg
THOMAS Vincent 05.46.91.78.17
BEAURIN Loetitia 06.09.77.76.09
--- }
MARANDET Annick : 06.70.84.93.12

St Savinien
MARAND Maryse : 05.46.90.17.81
OLLIVIER Alain : 06.23.03.10.10

La nuit, les week-ends et jours fériés et ponts, si vous avez besoin de soins,

Vous pouvez joindre un médecin régulateur en
composant
Le **05 46 27 55 20**

Il vous indiquera la conduite à tenir.
En cas d'urgence seulement, faites le 15

PHARMACIES

Taillebourg
05.46.91.71.35
St Savinien
05.46.90.20.14
ou 05.46.90.27.65

Accueil de Loisirs
Les p'tis cœurs de
Saintonge :
05.46.98.47.15

TAXI LAURENT

06.80.72.52.06

TRANSPORT A LA DEMANDE TAXI MOUETTES

N° Azur : 08.11.36.17.17
Prix d'un appel local depuis un fixe

PORTAGE REPAS A DOMICILE

AIDER 17 Ménage—Fief Montlouis—BP 262—17105 SAINTES
05.46.97.50.88

(pour personne âgée, personne handicapée et/ou en incapacité temporaire)

Tarifs (prix par personne)

Repas individuel MIDI	9,98 €	Repas SOIR	3,98 €
Repas COUPLE midi (2 ou plusieurs repas, livrés le même jour, à la même adresse)			8,98 €

À droite : Vincent David (conseiller municipal), Stéphane Martin et

De gauche à droite : Vincent David (conseiller municipal et président du comité de pilotage), Mickaël Martin et Thomas Glay, animateurs au sein du GDF17 de Saintes. PHOTO 1-J.V.

Échanger ses parcelles de forêt

PORT-D'ENVAUX

Un vide-atelier aux Lapidiales, cet été

Il fallait être passionné pour préparer la saison 2012 des Lapidiales dans la salle de musique de Port-d'Envaux ce samedi 11 février ; la température intérieure ne dépassait que de quelques degrés celle de l'extérieur, mais ce ne fut pas suffisant pour différer la réunion.

En étudiant les finances sur lesquelles compter pour la saison à venir, Alain Tenenbaum a fait le constat que l'enveloppe culture des subventions serait amputée de 20 % cette année. Ce qui n'empêchera pas le bon déroulement de la saison à venir mais il va falloir trouver le complément: des pistes sont avancées, comme celle de trouver les moyens de développer la vente du livre des Lapidiales (!).

Un éclairage nocturne

La subvention de Saintonge ro-



Les fonds de la Charente auscultés



C'est un groupe de bénévoles pas-
d'Envaux, c'était du fleuve Charente
de Port-d'Envaux, le Con-
seil d'ordures ménagères, les
lité de Port-d'Envaux, la municipa-
une réunion d'informations - proposent
tous les Port-d'Envalois, ce lundi
13 février, à 18 heures, à la salle des
fêtes.



PORT-D'ENVAUX

Des pièges expérimentaux

La chasse au Vespa Velutina (plus connu sous le nom de frelon asiatique) a débuté mercredi dernier à Port-d'Envaux. Le garde champêtre, Michel Simonnet, a ainsi positionné les six pièges fournis par la Communauté de communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge, dans le cadre de son action de piégeage sur les 16 communes de son territoire.

Pendant une période test de deux mois, des pièges seront érigés et surveillés. Cette expérimentation est initiée par le Conseil général afin de tenter d'endiguer la prolifération du frelon, grand prédateur d'abeilles. Mais ce piégeage demande du recul et des observations avant d'être généralisé; en effet, un piégeage mal adapté, non sélectif, risquerait de porter atteinte à l'entomofaune en conduisant à la capture massive d'autres espèces d'insectes.

Les pièges

Les pièges ont été installés par Michel Simonet près des ruchers de l'apiculteur Roger Morandeau. Une visite tous les deux ou trois jours permettra de suivre l'attraction du produit utilisé pour cibler les frelons, mais également d'éliminer les insectes non cibles (papillons, frelons européens).



La fin de la trêve d'hiver

La fin de la trêve

PORT-D'ENVAUX La section loisirs du club Cœur de Saintonge va retrouver le chemin des terrains dès dimanche prochain



10 heures, 1001 aïeie

PORT-D'ENVAUX

PORT-D'ENVAUX
Une boîte de nuit
dans la salle des fêtes



C'est dans une salle des fêtes transformée en dancing, aux ouvertures

11/2/2012
sur les travaux





Les Décorations de Noël

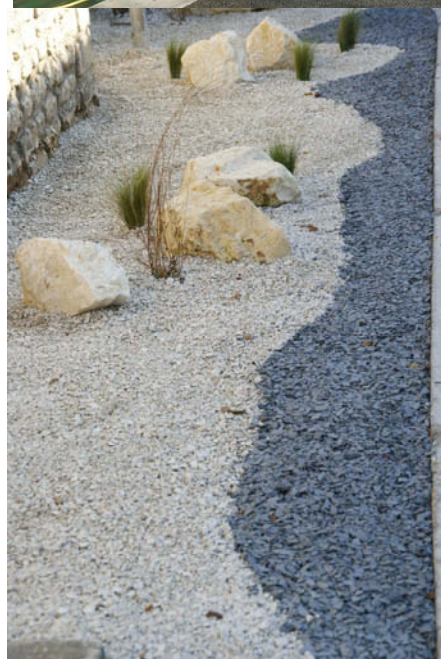
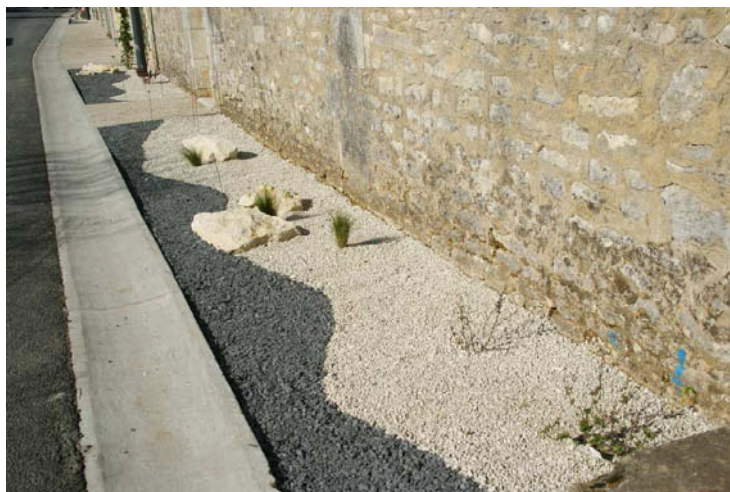
La construction de l'atelier municipal et les travaux de réfection du bourg ont beaucoup occupé le personnel et n'ont pas permis, cette année, une illumination satisfaisante du village au moment des fêtes.

Plusieurs particuliers ont fait un effort remarquable, tant au niveau des maisons que des jardins.

Qu'ils en soient remerciés et félicités.



Aménagements exécutés par nos employés communaux, avec Jeannick Guillot et les Brigades Vertes.



La réserve civile après la simulation tempête du 21 Janvier



Agenda



AVRIL :

09 : Chasse aux œufs

(réservé aux enfants du RPI) « Mouettes Rieuses »

22 : 08h00 à 18h00 : 1er tour élection présidentielle
« Mairie »

22 : 10h00 à 18h00 : Bourse de l'enfance et du jouet ; Gratuit
Salle Polyvalente « Mouettes Rieuses »

27 - 28 à 21h00 et 29 à 15h30 : Théâtre ; entrée 6€, 1/2 tarif jusqu'à 12 ans



MAI

06 : 8h00 à 18h00 : 2ème tour élection présidentielle
« Mairie »

08 : 12h00 : Célébration de l'armistice

10 : 10h00 à 16h00 : Tournoi école ; Gratuit
Stade de Rugby « Club Rugby »

13 : 9h00 : Sortie pédestre « Municipalité » Gratuit

19 : 14h00 : Tournoi à toucher ; Gratuit
Stade de Rugby « Club Rugby »

19 et 20 : 10h00 à 19h00 : Côté jardin ; 2€ pour les +10 ans
Château de Panloy « Visiteurs de Panloy »

20 : Brocante ; Gratuit
Le Bourg « Les Fous Cavés »

JUIN

09 : AG du Basket

Salle des Fêtes « APPE Basket »

10 : 8h00 à 18h00 : 1er tour élection législative
« Mairie »

10 : 10h00 à 18h00 : Marché des Créateurs ; Gratuit
Caverne « Trésor de Charlotte »

10 : 14h00 à 18h00 : Tournoi de palets : 14€ par équipe
Place des Halles « Bistrot des Halles »

16 : 17h30 à 20h00 : Gala de danse enfants ; Gratuit
Salle des Fêtes « Compagnie Soléa »

17 : 8h00 à 18h00 : 2ème tour élection législative
« Mairie »

23 : 21h00 : Gala de danse ; Gratuit
Salle des Fêtes « Echappée Belle »

24 : 8h00 : Rando VTT et marche ; Payant
Salle Polyvalente « APPE Basket »

25 : 20h00 : AG tir à l'Arc
Salle Polyvalente « Les Robins du Coin »

